

Image not found or type unknown



Plainte pour vole non valide

Par **montécristo**, le **16/12/2008** à **08:51**

bonjour , j'ai vécu avec une femme sans être déclaré ensemble pendant 10 ans , à la fin de notre relation , nous nous sommes séparés mais je n'ai pas récupéré mes biens (meubles, hifi à mon nom). ayant effectué des achats mobiliers juste avant notre séparation et attendant ma commande je fus surpris au moment de récupérer ses meubles qu'ils ont été récupérés par des tiers, je porte plainte et après enquête des services de police il s'avère que cette femme a commandité 2 amis pour récupérer ce meuble , le procureur lui dit qu'il n'y a pas de vol entre concubins, mais n'ayant jamais été déclaré est-ce valable ?